

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LUNEL-VIEL N° 41/2024**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

**SEANCE DU 10 JUIN 2024**

DATE DE LA CONVOCATION : 4 juin 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 4 juin 2024

L’an deux mille vingt-quatre et le dix juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

**PRESENTS** : M. FENOY – M. BOLUDA – Mme PELLET-LAPORTE – M. PELLET – Mme DE OLIVEIRA – M. BILLET – Mme FROIDURE – Mme MONGRAIN – Mme MARIN-CHARPENTIER – M. CANNAT – M. GRANDGONNET – M. CARNUS – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – M. CHAZALLET – M. GOUASMI – M. TINEL – Mme BOULZE

**REPRÉSENTÉS :**

Mme BAFFALIE est représentée par M. GRANDGONNET

Mme BERARDI est représentée par M. PELLET

Mme DOZ est représentée par M. FENOY

Mme REMESY est représentée par M. GOUASMI

Mme RAYNAL est représentée M. CHAZALLET

**ABSENTS** : M. MOHAD — Mme BOUABDALLAH – M. RICOME – M. METHEL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. CANNAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

034-213401466-20240610-412024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2024

Affichage : 24/06/2024



**OBJET : RAPPORT ANNUEL D’ACTIVITE 2023 DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ AVEC GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF)**

*Rapporteur : monsieur Boluda*

Monsieur Boluda rappelle que la distribution publique de gaz naturel sur la commune a été confiée à Gaz Réseau Distribution France (GRDF) par un contrat de concession communal rendu exécutoire le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une durée de 30 ans.

Monsieur Boluda précise que dans le cadre de cette concession, GRDF transmet chaque année un rapport annuel sur l’exercice écoulé qui doit être présenté à l’assemblée délibérante et mis à la disposition du public.

Monsieur Boluda présente le compte rendu d’activité 2023 de la concession gaz naturel de la commune qui se résume ainsi :

## Présentation générale (extrait du compte rendu d'activité de concession 2023 CRAC)

### Données clés

#### Clientèle



534

Nombre de clients

Baisse du nombre de client de 17 clients par rapport 2023.



8 140 MWh

Quantités de gaz acheminées

Baisse de la consommation de 1006 MW/h par rapport 2023 en raison : d'une part le contexte de crise énergétique (forte augmentation des coûts) et d'autre part grâce aux efforts de sobriété réalisés par les consommateurs.



96,0%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



4

Nombre de réclamations



96,9%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

#### Contrat



2051

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



01/07/2021

Date d'entrée en vigueur du contrat

Contractuelle et occupation du domaine public (augmentation de 223€ vis-à-vis 2023)

Principalement des frais annexe GRDF (informatique et logistique)

Baisse des recettes de 6k€ par rapport 2023 en raison : d'une part le contexte de crise énergétique et d'autre part grâce aux efforts de sobriété réalisés par les consommateurs.

## Économie



**3 105 €**

Redevance R1



**8 908 €**

Investissements réalisés sur la concession



**139 k€**

Recettes acheminement et hors acheminement

## Maintenance et sécurité



**100%**

Taux de visites réalisées sur les robinets



**100%**

Taux de visites réalisées sur les branchements collectifs



**8**

Nombre d'interventions de sécurité gaz



**6**

Nombre d'incidents



**792 K€**

VALEUR NETTE RÉÉVALUÉE DU PATRIMOINE

Valeur diminuant de 51k€ par rapport 2023 : celle-ci est la valeur du patrimoine de la concession qui reste encore à rembourser par les clients via le tarif de distribution (ATRD). En effet, la valeur nette réévaluée de la part des biens financés par le concessionnaire représente les charges liées aux investissements (remboursement économique et coût du financement) que les clients auront encore à payer à travers la part acheminement de leur facture.

Les points suivants sont détaillés dans le rapport d'activités complet :

- o Les missions du service public confiées à GRDF
- o La tarification du service de distribution du gaz naturel
- o Le patrimoine de la concession

- o La gestion du réseau et de la clientèle
- o L'économie de la concession.

Monsieur Boluda propose à l'assemblée de prendre acte des données d'activités GRDF.

Le conseil municipal, après avoir oui l'exposé de monsieur Boluda, et après en avoir délibéré, **prend acte à l'unanimité** du rapport d'activité de la concession de distribution publique de gaz avec Gaz Réseau Distribution France pour l'année 2023.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme.

Le Maire  
Fabrice FENOY



Le secrétaire de séance  
Gilles CANNAT

